

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23360528***Déposé
21-06-2023

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0822741924

Nom(en entier) : **QUALIFIO**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Place de l'Université 25
: 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve**Objet de l'acte :** CAPITAL, ACTIONS

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme « QUALIFIO », ayant son siège à 1348 Louvain-la-Neuve, Place de l'Université 16, inscrite au registre des personnes morales (Brabant Wallon) sous le numéro 0822.741.924, reçu par Maître Dimitri CLEENEWERCK de CRAYENCOUR, Notaire, résidant à Bruxelles, le 11 mai 2023, enregistré au bureau de l'Enregistrement sécurité juridique de Bruxelles 3, le 24 mai suivant, volume 0 folio 0, case 11588, aux droits de cinquante euros 50 (EUR), perçu par le Receveur, il résulte que l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

Première résolution : Constatation de l'exercice de droits de souscription et de l'augmentation corrélative du capital

L'assemblée générale rappelle que :

- suivant procès-verbal dressé par Maître Anne RUTTEN, Notaire à Saint-Gilles, en date du 30 septembre 2016, publié aux Annexes du Moniteur belge du 18 octobre suivant sous le numéro 0143612, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société a décidé notamment de l'émission à titre gratuit de deux mille quatre cent cinquante (2.450) warrants, chaque warrant donnant droit en cas d'exercice à souscrire à une action nouvelle de la société, et d'une augmentation de capital différée éventuelle en résultant dépendant du prix d'exercice fixé par le conseil d'administration et du nombre de warrants exercés ;
- suivant procès-verbal dressé par Maître Gérard INDEKEU, Notaire à Bruxelles, en date du 21 décembre 2017, publié aux Annexes du Moniteur belge du 21 mars 2018 sous le numéro 0049537, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société a constaté l'exercice de quatre cent nonante (490) warrants et en conséquence une augmentation du capital à concurrence de trente mille six cent cinquante-quatre euros quarante cents (30.654,40 €) avec création de quatre cent nonante (490) actions de catégorie A ;
- le prix d'exercice des warrants attribués a été fixé par le conseil d'administration à deux cent nonante six euros (296 €) par warrant en ce qui concerne 1.126 warrants et à cinq cent septante sept euros (577 €) par warrant en ce qui concerne 45 warrants.

Il résulte du relevé des souscriptions ci-annexé qu'à ce jour 1.171 droits de souscriptions ont encore été exercés et qu'en conséquence 1.171 nouvelles actions de classe A, sans désignation de valeur nominale, ont été souscrites et entièrement libérées en espèces pour une valeur d'exercice totale de 359.261 €, comme suit :

- Quentin Paquot, domicilié à 1170 Watermael-Boitsfort, Avenue Des Taillis 11, a souscrit à 300 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 88.800 €
- Laurent Mélon, domicilié à 1652 Alsemberg, Ingendaellaan 64, a souscrit à 200 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 59.200 €
- Constance Delpeyroux, domicilié à 94300 Vincennes, Rue de Fontenay 190, France, a souscrit à 45 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 25.965 €
- Antonio Molina Cubero, domicilié à 1060 Saint-Gilles, Rue Jean Stas 28 – 2.09, a souscrit à 35

nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 10.360 €

- Aurélien Berhin, domicilié à 4219 Meeffe, Rue Grande 27, a souscrit à 35 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 10.360 €
- Gilles Lenaerts, domicilié à 9660 Brakel, Watermolenstraat 53, a souscrit à 35 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 10.360 €
- Joris Noreillie, domicilié à 2018 Antwerpen, Solvynsstraat 12, a souscrit à 35 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 10.360 €
- Olivier de Lamotte, domicilié à 4450 Voroux-Lez-Liers, Rue Provinciale 119/3, a souscrit à 35 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 10.360 €
- Sam Boribon, domicilié à 1030 Bruxelles, Rue François Bossaerts 60, a souscrit à 35 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 10.360 €
- Chloé Fieux, domicilié à 1050 Ixelles, Place Charles Graux 16, a souscrit à 25 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 7.400 €
- Laurent Hauben, domicilié à 1325 Dion-Valmont, Avenue du 14 Juillet 1A, a souscrit à 25 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 7.400 €
- Maxime Sahroui, domicilié à 5004 Bouge, Rue Louise Colen 10, a souscrit à 25 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 7.400 €
- Nicolas De Wolf, domicilié à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert, Rue de la Commune 52, a souscrit à 25 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 7.400 €
- Pierre Marot, domicilié à 1325 Dion-Valmont, Avenue des chevaliers d'escalada 35, a souscrit à 25 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 7.400 €
- Xavier De Cock, domicilié à 1070 Anderlecht, Rue Bissé 17, a souscrit à 25 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 7.400 €
- Xavier Lannoye, domicilié à 1400 Nivelles, Chaussée de Braine le Comte 63, a souscrit à 25 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 7.400 €
- Cédric Van Eerdenbrugghe, domicilié à 5140 Tongrinne, Rue Nicolas Plennevaux 5, a souscrit à 19 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 5.624 €
- Anastasia Babatzikis, domicilié à 1390 Grez-Doiceau, Avenue des Chardonnerets 24, a souscrit à 15 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 4.440 €
- Ariane Dubois, domicilié à 1340 Ottignies, Rue du Monument 42/001, a souscrit à 15 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 4.440 €
- Camille Thibaut, domicilié à 5100 Jambes, Rue Paul Janson 16, a souscrit à 15 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 4.440 €
- Clémentine de l'Escaille, domicilié à 5000 Namur, Rue du Wisconsin 1, a souscrit à 15 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 4.440 €
- Elsa Manolis, domicilié à 1435 Hévíllers, Rue de Corbais 56, a souscrit à 15 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 4.440 €
- Florian Veys, domicilié à 1357 Hélévine, Rue des Charrons 56, a souscrit à 15 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 4.440 €
- Gonzalo Leal Lillo, domicilié à 3540 Alicante, Maestro José Garberi Serrano 12, Esc 3, 4B, Espagne, a souscrit à 15 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 4.440 €
- Jérémie Jacques, domicilié à 5310 Dhuy, Rue Florimond Baugniet 42, a souscrit à 15 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 4.440 €
- Laureline Van Daele, domicilié à 1348 Louvain-la-Neuve, Cours d'Orval 7, a souscrit à 15 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 4.440 €
- Léon Termote, domicilié à 1030 Schaerbeek, Rue Frédéric Pelletier 8, a souscrit à 15 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 4.440 €
- Maarten Schoffelen, domicilié à 1058 CE Amsterdam, Van Walbeeckstraat 13H, Pays-Bas, a souscrit à 15 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 4.440 €
- Pablo Gomez de Castro, domicilié à 28002 Madrid, Calle Canillas 11, 1°C, Espagne, a souscrit à 15 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 4.440 €
- Stefano Rossi, domicilié à 1950 Kraainem, Avenue d'Oppem 44, bte 3, a souscrit à 15 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 4.440 €
- Tabata Vossen, domicilié à 1070 Brussels, Avenue Romain Rolland 99/3, a souscrit à 15 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 4.440 €
- Thomas Colson, domicilié à 3090 Overijse, Irma Vandermottenlaan 6, a souscrit à 12 nouvelles actions de classe A pour une valeur d'exercice totale de 3.552 €

Le produit de cette libération, soit la somme de 359.261 €, a été déposé au compte spécial ouvert au nom de la société auprès de la banque BNP Paribas Fortis. Une attestation justifiant ce dépôt est déposée au jour de l'acte sur le bureau du Notaire soussigné qui la conservera dans son dossier.

En conséquence de l'exercice des 1.171 droits de souscriptions, l'assemblée générale constate une

augmentation de capital à concurrence de 359.261 € pour le porter de 1.925.593,25 € à 2.284.854,25€, avec création de 1.171 actions de classe A, sans désignation de valeur nominale, identiques aux actions de même classe, donnant droit au même droit de vote à l'assemblée générale et participant aux bénéfices prorata temporis, souscrites et intégralement libérées en espèces pour un montant total de 359.261 €.

Deuxième résolution : Modification des statuts

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts afin de le mettre en conformité avec la résolution prise, comme suit :

Article 5. Capital

Le capital de la Société s'élève à deux millions deux cent quatre-vingt-quatre mille huit cent cinquante-quatre euros et vingt-cinq cents (€ 2.284.854,25), représenté par trente-huit mille sept cent trois (38.703) Actions, dont vingt-six mille cent soixante et une (26.161) Actions de Classe A, dix mille quatre cent nonante-six 4 (10.496) Actions Préférentielles de Classe B et deux mille quarante-six (2.046) Actions Préférentielles de Classe B', sans désignation de valeur nominale, représentant chacune une part égale du capital.

Troisième résolution : Annulation de droits de souscription

Sous la condition suspensive de la cession de l'intégralité des actions émises par la société à la société ACTITO SA (RPM 0471.860.557) avant le 19 mai 2023, l'assemblée générale décide d'annuler :

- (i) Les 789 droits de souscription émis sous le Plan Global d'Options sur Actions (ESOP) approuvé le 30/09/2016 et qui sont détenus par la Société;
- (ii) Les 6 warrants anti-dilution et 6 warrants d'indemnisation émis le 21/12/2017 et dont 3 warrants de chaque ont été attribués à la société en commandite « VOLTA VENTURES ARKIV et à la société anonyme « Wallonie Entreprendre », en abrégé « WE » (anciennement la société anonyme « Société Régionale d'Investissement de Wallonie », en abrégé « S.R.I.W. »), tous deux ici représentés à l'assemblée ; et
- (iii) 6 warrants anti-dilution et 6 warrants d'indemnisation émis le 02/09/2020 et dont 3 warrants de chaque ont été attribués à la société en commandite « VOLTA VENTURES ARKIV et à la société anonyme « Wallonie Entreprendre », en abrégé « WE » (anciennement la société anonyme « Société Régionale d'Investissement de Wallonie », en abrégé « S.R.I.W. »), tous deux ici représentés à l'assemblée.

Quatrième résolution : Pouvoirs

L'assemblée confère tous pouvoirs :

- à chaque administrateur, aux fins d'effectuer les démarches administratives subséquentes à la présente assemblée, notamment la mise à jour du registre des actionnaires ;
- au Notaire soussigné pour l'établissement et le dépôt d'une version coordonnée des statuts.

A ces fins, chaque mandataire pourra au nom de la société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Dimitri CLEENWERCK de CRAYENCOUR, Notaire associé

Déposé en même temps : expédition conforme de l'acte, procurations, statuts coordonnés.